MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

ARRÊTÉ

fixant la composition du jury du concours externe pour le recrutement au titre de la session 2027 dans le corps des professeurs de lycée professionnel agricole dans la section : Sciences économiques et sociales et gestion option A : sciences économiques et gestion de l'entreprise

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 90-90 du 24 janvier 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel agricole ;

Vu l'arrêté du 8 juillet 2026 fixant les sections et modalités d'organisation des concours d'accès au corps des professeurs de lycée professionnel agricole ;

Vu l'arrêté du 14 septembre 2026 autorisant au titre de l'année 2027 l'ouverture de concours pour le recrutement de professeurs de lycée professionnel agricole et fixant le nombre de places offertes ;

Vu l'arrêté du 15 septembre 2026 portant désignation des présidents des jurys des concours externes ouverts au titre de l'année 2027 pour le recrutement de professeurs certifiés de l'enseignement agricole, de professeurs de lycée professionnel agricole, de conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole et pour l'accès à la deuxième et à la quatrième catégories des emplois de professeur des établissements d'enseignement agricole privés mentionnés à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime,

Arrête

Article 1er

Le jury du concours externe pour le recrutement de professeurs de lycée professionnel agricole dans la section Sciences économiques et sociales et gestion option A : sciences économiques et gestion de l'entreprise est composé comme suit :

Président :	M. Mathieu BOOGHS	Inspecteur adjoint (MAASA - CGAAER)
Vice-président :	M. Patrice ROBIN	Inspecteur de l'enseignement agricole (MAASA - DGER)
Vice-présidente suppléante :	Mme Anne VALADE	Inspectrice de l'enseignement agricole (MAASA - DGER)

Membres titulaires :	Mme Béatrice ARNOUX-MARCHAL	Professeure certifiée de l'enseignement agricole de classe exceptionnelle (LEGTA de Courcelles-Chaussy)
	M. Philippe BELLET	Professeur de lycée professionnel agricole hors classe (LEGTPA de Nérac)
	M. Jean-Marie BROCHARD	Professeur certifié de l'enseignement agricole hors classe (LEGTA Bourges-Le-Sollier)
	M. Jean-Baptiste CAYEUX	Inspecteur de l'enseignement agricole (MAASA – DGER)
	Mme Katia CHABAL	Professeure certifiée de l'enseignement agricole (LEGTA d'Aubenas)
	Mme Magali CUBIZOLLE	Professeure certifiée de l'enseignement agricole (LEGTA de Rodez La Roque)
	Mme Patricia DARJO	Directrice d'établissement (EPLEFPA de La Roche-sur-Yon)
	Mme Catherine DE ROQUEFEUIL	Professeure certifiée de l'enseignement agricole de classe exceptionnelle (LEGTA Châteauroux – La Chatre)
	Mme Alexandra DE LE VALLEE	Directrice d'établissement (EPLEFPA de Châlons-en-Champagne)
	M. Stéphane DUBOIS	Directeur d'établissement (EPLEFPA de Charleville-Mézières)
	Mme Stéphanie LAMY	Professeure de lycée professionnel agricole hors classe (LEGTA d'Albi)
	M. Christophe LE CLEZIO	Professeur certifié de l'enseignement agricole de classe exceptionnelle (LEGTA de Charleville-Mézières)
	Mme Marie LE LAUSQUE	Professeure de lycée professionnel agricole (LEGTA Kernilien de Plouisy)
	M. Yohann LEVRAY	Professeur certifié de l'enseignement agricole (LEGTA Saint-Hilaire de Harcouët)
	Mme Claire MELAC	Professeure de lycée professionnel agricole (LEGTPA d'Albi)
	M. Jean-Pierre NAULIN	Inspecteur de l'enseignement agricole (MAASA – DGER)
	Mme Aurore PONTONNIER	Professeure certifiée de l'enseignement agricole (LEGTA de Poitiers Venours)
	M. Stéphane SEEL	Professeur certifié de l'enseignement agricole (LEGTA d'Obernai)

Mme Alexandra THIEFAINE Directrice adjointe (LEGTA de Rethel)

Article 2

La cheffe du service des ressources humaines du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 28 septembre 2026.

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Pour la ministre et par délégation :

Le Chef du bureau des concours et des examens professionnels

Morgan LHOMER